

N° d'ordre : 2023-43

Du 19 décembre 2023

DECISION DU PRESIDENT

En application de l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la délibération du Comité Syndical du 11 décembre 2023.

MARCHE DE PRESTATIONS JURIDIQUES

Considérant que le marché actuel de prestations juridiques s'achève le 31 décembre 2023 une nouvelle consultation a été lancée ayant pour objet la réalisation de prestations de conseil, d'assistance et de représentation juridique dont le début d'exécution est le 1^{er} janvier 2024.

Les prestations sont découpées comme suit :

Lot n°1 : Prestations de conseil et d'assistance juridique portant sur l'ensemble des activités du COVALDEM11, notamment dans le domaine du droit public des collectivités locales (droit de la fonction publique, droit des marchés publics, droit public, droit civil, droit pénal...).

Montant maximum annuel estimé à 13 000 €HT.

Lot n°2 : Représentation juridique du Syndicat devant tous type de juridictions et degrés de juridiction et principalement, tribunal administratif, Cour Administrative d'Appel, Conseil d'Etat, Tribunal de Grande Instance et Tribunal Correctionnel.

Montant maximum annuel estimé à 10 000 €HT.

Vu les articles L2512-5 et R2122-8 du code de la Commande Publique,

Vu la loi ASAP incluant l'achat de services de représentation juridique à la liste des marchés non soumis aux règles de passation des marchés publics.

Vu la nouvelle rédaction de l'article L.2512-5 du Code de la commande publique permettant dorénavant aux acheteurs de faire appel à des cabinets d'avocats, sans procédure de publicité ni mise en concurrence et ce, quel que soit le montant de la prestation pour les prestations de représentation légale d'un client par un avocat dans le cadre d'une procédure juridictionnelle ou dans le cadre d'une procédure amiable ainsi que de consultation juridique liée à une procédure contentieuse.

Les cabinets suivants ont été consultés en date du 22 novembre 2023 :

- Cabinet CHARREL (Montpellier)
- Cabinet CABROL (Toulouse)
- Cabinet NORAY ESPEIG (Toulouse)

Considérant que l'offre du cabinet Noray-Espeig correspond pleinement aux besoins du Covaldem11,

REÇU EN PREFECTURE

le 19/12/2023

Application agréée E.legalite.com

Ainsi, le Président décide de conclure un marché avec le cabinet Noray-Espeig relatif à la réalisation de :

- Lot n°1 : Prestations de conseil et d'assistance juridique portant sur l'ensemble des activités du COVALDEM11, notamment dans le domaine du droit public des collectivités locales (droit de la fonction publique, droit des marchés publics, droit public, droit civil, droit pénal...) pour un montant mensuel de 1 000 € HT soit 36 000 € HT pour la durée totale du marché,
- Lot n°2 : Représentation juridique du Syndicat devant tous type de juridictions et degrés de juridiction et principalement, tribunal administratif, Cour Administrative d'Appel, Conseil d'Etat, Tribunal de Grande Instance et Tribunal Correctionnel pour un montant maximum annuel de 10 000 €HT soit 30 000 € HT sur la durée totale du marché,

Le marché est conclu pour une durée initiale d'un an à compter du 1er janvier 2024, tacitement reconductible deux fois par période de 12 mois.

Le Président,
Pierre BARDIES



Mise en ligne le 21/12/2023

REÇU EN PREFECTURE

le 19/12/2023

Application agréée E-legalite.com

10_DE-011-2003101-10211213-0P2023_43-0